

Les organismes de formation

Les Francas

sont un mouvement d'éducation populaire, fort de 80 ans d'expérience, qui œuvrent pour que les enfants et adolescents puissent se construire en tant que citoyens dans une société démocratique, fraternelle, inclusive, éducatrice et émancipatrice.

Ils interviennent auprès de 1,7 million de jeunes

sur les territoires, en collaboration avec les acteurs éducatifs, les associations et les collectivités. Leur action inclut le développement de centres de loisirs, de projets éducatifs territoriaux, de pratiques pédagogiques innovantes, ainsi que de la formation à l'animation volontaire (Bafa-Bafd) et professionnelle.

Porteurs de démarches d'éducation populaire,

ils veillent à respecter et promouvoir les droits des enfants et des jeunes, notamment leur participation. Reconnus d'utilité publique, ils sont agréés comme association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public.

L'IRTESS

L'Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social

de Bourgogne-Franche-Comté (IRTESS) est une association à but non lucratif qui regroupe des acteurs du secteur social en Bourgogne. Il se consacre à la formation des professionnels du travail social, médico-social et éducatif, en accompagnant leur professionnalisation depuis plusieurs décennies. L'IRTESS forme chaque année plus de 600 étudiants et propose également des formations pour les salariés et les professionnels en reconversion, couvrant divers diplômes tels que ceux d'éducateurs spécialisés et d'assistants de service social.

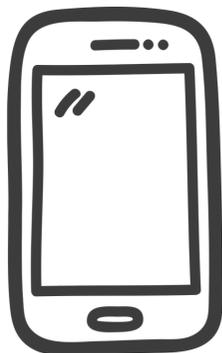
L'institut est certifié pour ses actions de formation

et a obtenu la certification Qualiopi. L'irtess est situé près de l'Université de Bourgogne et du complexe hospitalier de Dijon. Il dispose d'un Centre de Ressources Documentaires spécialisé dans le domaine éducatif et social.

LE CREPS

CREPS
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Contacts à votre écoute



Service inscription :

formation@francas-bfc.fr
03 80 30 17 18

Coordinateur de formation :

Jean-François EHRLICH: 03 80 30 17 18
jean-francois.ehrlich@francas-bfc.fr

Référente Handicap :

Virginie Grillot : 03 80 30 17 18
virginie.grillot@francas-bfc.fr

Les Francas en BFC sont certifiés Qualiopi



Francas de
bourgogne franche comté

Le DEJEPS

Formation de niveau 5 (BAC + 2)

Certificateur : Ministère des Sports et des
Jeux Olympiques et Paralympiques

N° RNCP : 39930

Date de fin d'enregistrement au RNCP : 04/12/2029

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

DEJEPS

Mention « coordination de projets »
Spécialité « animation socio-
éducative ou culturelle »



La formation professionnelle
Pour un métier qui a du sens

de Bourgogne-Franche-Comté

les francas

L'éducation en mouvement !

Vous êtes

à la recherche d'un emploi, d'une formation ou vous êtes salarié(e) en poste et vous avez envie de (d') :

- Evoluer
- Concevoir des projets, d'en coordonner leur mise en œuvre
- Travailler en partenariat, d'animer une équipe pluridisciplinaire

un employeur et souhaitez accueillir un stagiaire en formation ou investir dans les compétences de salariés(es) afin qu'ils (elles) puissent :

- Développer des projets, des partenariats,
- Animer une équipe pluridisciplinaire
- Faire vivre le projet de la structure en le développant.

La formation

Formation en alternance

500 heures minimum en entreprise

Ouverte à la VAE

LE DEJEPS

721 heures en centre de formation

Qui met en oeuvre contenus théoriques et pratiques

Positionnement à l'entrée en formation pour individualiser votre parcours.

Ce diplôme est structuré en 4 blocs de compétences :

BLOC 1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation

BLOC 2 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BLOC 3 : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BLOC 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnels dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

Lieu de formation

Dijon

Calendrier de la formation

8 septembre 2026 au 28 avril 2028

Taux de réussite de la promotion 2022/2024 : 66.67 %

Les conditions d'entrée

- ✓ Être titulaire d'un diplôme ou brevet de secourisme (PSC1 - AFPS - PSE1 - PSE2 - AFGSU ou SST en cours de validité) et
- ✓ d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation enregistré au répertoire nationale des certification (BPJEPS) ou
- ✓ d'un diplôme de niveau 5 enregistré au répertoire national des certification (DEUG, DUT, BTS, DEUST) ou
- ✓ attester d'un diplôme de niveau 4 et justifier de 6 mois d'expérience dans l'animation ou
- ✓ justifier d'une activité salarié(e) et/ou bénévole de 24 mois correspondant à 1600h minimum.

Le coût

Si vous êtes salarié.e, le parcours complet est de 10815 € et les frais d'inscription de 50€

Faire financer sa formation

Salarié.e CDD/CDI

- ✓ Le plan de développement des compétences de l'entreprise
- ✓ Le compte personnel de formation
- ✓ Le compte personnel de transition professionnelle
- ✓ Reconversion ou promotion par l'alternance pro A

Fonctionnaire d'Etat

- ✓ Financement par la collectivité
- ✓ Congé de formation professionnelle
- ✓ Compte personnel de formation

Les éléments ci-dessous sont données à titre informatif et ne sauraient se substituer à la réglementation applicable. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir le détail des dispositifs existants afin de vous orienter vers le dispositif qui conviendrait le mieux à votre situation personnelle ou à celle de l'employeur

Pour quels métiers ?



- ✓ Coordinateur enfance jeunesse
- ✓ Responsable du service animation en EHPAD
- ✓ Chargé de mission
- ✓ Adjoint de direction
- ✓ Animateur coordonnateur...